



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

installations classées

Question orale n° 369

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le projet de traitement des déchets ménagers, présenté par le maire de Marseille, début mai. Le maire a annoncé son intention d'implanter un incinérateur de forte capacité dans le XV^e arrondissement de Marseille, dans le quartier des Aygalades. Ce projet soulève de vives protestations de la part de la population qui constate de graves manquements dans son élaboration. En effet, il n'y a pas eu de concertation avec la population, ni de débat en conseil municipal. L'Agence d'urbanisme de la ville n'a pas été consultée. Il n'y a pas eu d'étude sur la dispersion des fumées, ni d'étude d'impact sur les nuisances générées par le trafic des bennes. Le terrain choisi est un ancien crassier qui présente de très sérieux risques géologiques. Les services de l'Etat, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) et la direction départementale de l'équipement (DDE) ont émis, à plusieurs reprises, des avis négatifs sur ce lieu d'implantation de l'usine. Le dossier de la municipalité ne prévoit rien en ce qui concerne les déchets ultimes. Cet incinérateur ne s'intègre pas dans le schéma départemental d'élimination des déchets qui est en cours d'élaboration et dont l'enquête publique avait d'ailleurs été gelée pour tenir compte de la problématique marseillaise. Elle souhaite connaître sa position sur ce projet contestable, sachant qu'un certain nombre de règles élémentaires n'ont pas été respectées et que le maire de Marseille annonce publiquement qu'il a obtenu l'accord du ministère.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 369

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 1998, page 4025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mai 1998

Question retirée le : 25 mai 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)